

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 04739

Numéro SIREN : 850 663 253

Nom ou dénomination : A.C.I

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2021 sous le numéro de dépôt 19320

ACI
société par actions simplifiée au capital de 1000 euros
Siège social : 102 Boulevard de la Liberté RCS Nanterre 850 663 253

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 13 Avril 2021

L'an deux mille vingt et un et le treize
Avril à 10 heures,

Les associés de la société ACI, société par actions simplifiée au capital de 1000,00 euros, dont le siège social est 102 Boulevard de la Liberté, se sont réunis audit siège en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation du président.

Sont présents :

- Monsieur Mohamed Bekkis, propriétaire de actions
- Monsieur Bastien Jouanneau, propriétaire de actions

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital social de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Bastien Jouanneau, président de la société.

Monsieur Mohamed BEKKIS, présent(e) et acceptant(e), est appelé(e) comme scrutateur et désigné comme secrétaire.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les copies des lettres de convocation,
- Le rapport du président,
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée

Conformément aux dispositions réglementaires, le texte des résolutions et le rapport du président, ont été tenus au siège social à la disposition des associés où ils ont pu en prendre connaissance ou copie.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Ajout d'une activité principale



- Démission du président actuel et nomination d'un nouveau président.

Puis le Président donne lecture du rapport du président et ouvre la discussion.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président, décide d'ajouter à la société l'activité de « Tous travaux de rénovation de bâtiment et second œuvre »

En conséquence, l'assemblée modifie l'article 2 des statuts de la manière suivante :

Objet social

La société a pour objet en France et à l'étranger :

Tous travaux de rénovation de bâtiment et second œuvre. Les transactions sur tout biens immobilier et fonds de commerce, le conseil en investissement financier. La distribution de produits et services d'investissements

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

Démission du Président Bastien Jouanneau et nomination de Mohamed BEKKIS au poste de de Président.

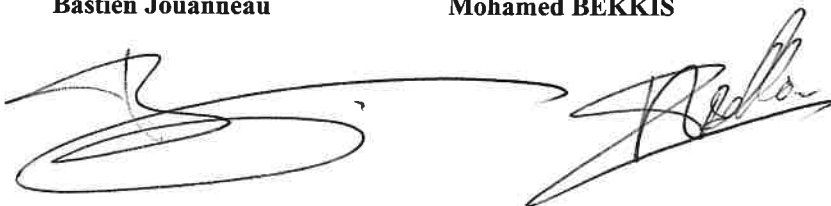
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président et les associés.

Président
Bastien Jouanneau

Scrutateur et secrétaire
Mohamed BEKKIS

The image shows two handwritten signatures. The signature on the left is for Bastien Jouanneau, the President, and the signature on the right is for Mohamed BEKKIS, the scrutator and secretary. Both signatures are in black ink and are stylized.